



## Le Projet " Soins Obstétricaux Gratuits " (SOG)



2

L'objectif principal du projet " Soins Obstétricaux Gratuits " est d'offrir aux femmes enceintes à faible revenu l'accès gratuit aux services de santé. Les résultats du projet seront utilisés pour produire des preuves susceptibles d'influencer la décision politique de s'orienter vers une protection sociale en santé qui va d'abord couvrir les femmes enceintes et les nouveau-nés et, si les ressources le permettent, ajouter graduellement des interventions successives pour améliorer le système de santé en Haïti.

### Résultats:

- Augmentation du nombre d'accouchements dans des établissements de santé (32.755) : 69% des institutions prestataires du programme SOG affichent une moyenne d'augmentation de 59% au dessus de la ligne de base.
- Une meilleure réponse aux urgences obstétricales: 9.9% de sections césariennes, contre la moyenne nationale de 3% (EMMUS 2005-2006).
- La satisfaction globale des bénéficiaires est évaluée à 83%.
- Changements de comportement: 39% des femmes qui ont accouché dans des institutions prestataires confirment que leur dernier accouchement a eu lieu chez elles.
- Soins fournis aux immigrées et à la population frontalière: 10% des institutions prestataires sont situées à la frontière Haïti-République Dominicaine.
- Renforcement du système de surveillance et de suivi: 67% des résultats (22 103 accouchements) sont déjà enregistrés dans les bases de données du projet SIP-CLAP-PAHO/SOG, rendant ainsi possible l'estimation du taux auquel les différentes composantes du projet sont exécutées au niveau national, départemental et institutionnel.
- Il y a eu 22 décès maternels sur les 22 103 naissances enregistrées dans les bases de données du SIP-CLAP-PAHO/SOG. Si nous appliquons le taux de mortalité maternelle national de 630 x 100 000 à ces 22 103 accouchements on aurait dû s'attendre à avoir 139 décès maternels.
- Environ 33 100 bénéficiaires sont estimées pour la période de février à septembre 2009.
- Deux établissements ont été supprimés du projet dû fait de leur inactivité, et les fonds avancés ont été restitués.

### Prochaines Interventions:

Les prochaines mesures à prendre à court terme sont celles qui sont liées directement au SOG, dont les ressources sont disponibles jusqu'en 2010. À moyen et long terme, les interventions correspondront aux actions que l'Organisation estimera devoir prendre pour assurer le succès et l'expansion du SOG, et qui requerront l'appui additionnel de la communauté internationale.

### Interventions à Moyen et Court termes:

- Analyse de la planification des décaissements du projet
- Augmentation graduelle de nouveaux services, permettant au SOG d'être un programme prestataire de services divers : la prévention de la transmission du syphilis et du VIH de la mère à l'enfant, les services de vaccination (BGC / tétanos), les soins néonataux, les services de planification familiale après l'accouchement , la prévention d'une deuxième grossesse des mères adolescentes, les services de nutrition, le genre (information sur les droits reproductifs), et les médicaments.
- L'effort conjoint de PAHO/WHO-UNFPA d'inclure graduellement des services de planification familiale dans les institutions du SOG
- L'approvisionnement gratuit de carburant fourni par la Venezuela, aux institutions prestataires. Ce carburant est utilisé pour produire de l'électricité pour les opérations de services de santé.
- L'approvisionnement et la distribution d'une série limitée de médicaments, à travers PROMESS, à l'usage exclusif des services d'obstétriques, en quantités suffisantes pour couvrir les besoins annuels (calculé par les taux d'utilisation et la prévalence des principales pathologies dans les institutions du SOG)
- Documentation, systématisation et diffusion d'informations sur les expériences du SOG aux niveaux régional et local, identifiant les leçons apprises.
- Augmentation du nombre d'institutions prestataires, au-delà des 49 institutions, avec une révision des critères de participation.
- Renforcement des capacités institutionnelles afin d'entreprendre le transfert graduel du SOG au Ministère de la Santé Publique et de la Population.

### Intervention à Moyen et Long Termes:

- La formation des ressources humaines en matière de gestion, de suivi et d'évaluation des activités du SOG.
- La conversion du SOG en un schéma institutionnel pour établir un système de protection sociale.
- La sensibilisation et l'établissement d'un consensus national sur le besoin d'un système de protection sociale pour la santé maternelle et infantile.